

Les malus pour la carte grise d'une voiture d'occasion

Description

Les malus prévus pour l'obtention de la [carte grise d'une voiture d'occasion](#) impactent grandement ses frais d'immatriculation. Dans l'objectif de tenir ses engagements envers ses partenaires européens, **l'État a pris de nombreuses dispositions pour pénaliser les propriétaires de certaines catégories de véhicules**. Ces mesures prévoient entre autres le paiement de taxes additionnelles selon les caractéristiques de l'automobile.

[Obtenir votre carte grise en ligne](#)

Quels sont les trois malus sur les voitures d'occasion ?

La mise en place des malus écologiques vise principalement à **décourager ceux qui souhaiteraient acquérir un véhicule polluant**. Cette disposition concerne également les voitures d'occasion. À cet effet, il convient de connaître les taxes à s'acquitter pour l'immatriculation de ce type d'automobile. Pour l'heure, elles sont au nombre de trois, à savoir :

- La taxe annuelle ;
- Le malus écologique ;
- La taxe pénalisant les voitures puissantes.

Taxe annuelle

La taxe annuelle sera fixée en fonction de la [puissance administrative du véhicule](#) sur la base d'un barème établi préalablement.

En règle générale, le particulier devra s'acquitter de ce prélèvement obligatoire dès que l'automobile dispose de plus de **9 chevaux fiscaux**. Notons que le [prix](#) de ces derniers varie en fonction des régions.

Néanmoins, le propriétaire bénéficie d'un **abattement de 10 % pour chaque année de détention**. En ce sens, les acquéreurs d'une voiture d'occasion peuvent profiter d'un important allègement. Toutefois, notons que l'administration fiscale peut revoir le

barème prévu en fonction de ses objectifs en matière de recettes fiscales.

Malus sur les véhicules les plus polluants

La mise en place d'un malus pénalisant les voitures les plus polluantes est au cœur de la stratégie française pour réduire les émissions de carbone. Justement, **le montant de cette taxe est calculé selon la quantité de CO2 rejetée** par la voiture.

Le futur propriétaire sera tenu de verser annuellement une certaine somme si le niveau d'émission de la voiture dépasse le seuil prévu. Ce dernier est revu chaque année en fonction des objectifs du gouvernement. Pour l'année 2021, les automobilistes s'acquitteront de cette surtaxe **dès que leur automobile rejette plus de 133 g/km.**

Taxe sur les véhicules très puissants

Depuis 2018, les véhicules disposant d'une **puissance supérieure à 35 CV** font également l'objet d'une taxation additionnelle. Le montant à verser oscille entre 500 et 8 000 euros selon les spécificités du véhicule.

Ces malus sont-ils supprimés en 2021 ?

Le projet de loi de finances de 2021 prévoit la suppression des malus pour l'obtention de la carte grise d'une voiture d'occasion. Cela concerne aussi bien la taxe annuelle que le malus pénalisant les automobiles polluantes ou excessivement puissantes.

Cette décision ne signifie pas que l'administration fiscale compte se passer d'une partie de ses recettes. Une **hausse des barèmes est prévue pour tous les malus écologiques.** Cette augmentation compensera le manque à gagner et permettra donc de financer les dépenses publiques.

Qu'en est-il du malus des véhicules d'occasion importés ?

Tout changement de propriétaire oblige l'acquéreur à renouveler les [démarches d'immatriculation](#). Cette procédure vise tout simplement à changer le nom et l'adresse qui apparaissent sur la carte grise. Pour le cas d'un véhicule d'occasion importé, **il faudra immatriculer la voiture une première fois en France.**

Cela oblige les acquéreurs à **s'acquitter des malus écologiques malgré la suppression de ces taxes.** Néanmoins, on ne perdra pas de vue l'abattement prévu pour chaque année de circulation. Dans ce contexte, le futur propriétaire sera exonéré de la taxe annuelle si l'automobile est âgée de plus de 10 ans.

Comment effectuer le calcul de malus pour un véhicule d'occasion ?

Le montant des malus est calculé **en tenant compte de la puissance fiscale de l'automobile ou du niveau d'émission de carbone selon la nature de l'impôt.** Les responsables peuvent se référer à la fiche technique fournie par le constructeur ou aux documents livrés par l'organisme chargé de l'homologation.

De nombreuses solutions s'offrent à chacun pour connaître le montant exact des malus écologiques. Différentes plateformes mettent **un simulateur à la disposition des automobilistes.** Pour utiliser cet outil, les requérants doivent juste choisir le département où ils prévoient de régler les formalités. Par la suite, il faudra qu'il fournisse diverses informations sur la voiture.

Quel est l'impact des malus sur le prix de la carte grise ?

Les malus prévus pour la carte grise d'une voiture d'occasion constituent une part non négligeable du [prix du certificat d'immatriculation](#). Hormis ces prélèvements, l'automobiliste devra également s'acquitter d'une taxe :

- Régionale ;
- D'acheminement ;
- De gestion ;
- Formation professionnelle (dans le cas d'un véhicule professionnel).

Ces taxes représentent **moins d'une centaine d'euros.** En ce sens, on peut considérer que les malus écologiques déterminent le prix de la carte grise.

Néanmoins, il faut encore **prendre en considération les dispositifs d'exonération**. Les voitures destinées aux personnes souffrant de handicap ne seront soumises à aucune taxe écologique.

Il en est de même pour les [véhicules automoteurs spécialisés](#) (VASP). Pour ne rien laisser au hasard, il est **préférable de consulter une plateforme spécialisée pour connaître le montant de ces taxes**.

FAQ

Dans quels buts les malus écologiques ont-ils été mis en place ?

Les malus écologiques visent avant tout à dissuader les Français d'acquérir des véhicules polluants. Néanmoins, les fonds récoltés servent également à financer de nombreux projets en faveur de la transition écologique. Ils ne vont pas uniquement garantir l'équilibre budgétaire de l'ANTS. Ces recettes permettent aussi de compenser les ristournes fiscales obtenues en se tournant vers des véhicules zéro émission. La mesure donne alors aussi les moyens de soutenir ceux qui prennent des décisions plus écoresponsables.

Comment s'acquitter de ces taxes ?

Naturellement, les malus doivent être payés au moment de l'immatriculation. L'acquéreur sera ainsi amené à régler les formalités obligatoires sur le site de l'ANTS. Après s'être authentifié et précisé la démarche qu'il souhaite accomplir, le requérant devra fournir les documents et les informations concernant le véhicule. La plateforme l'informera ensuite sur le montant des taxes à payer. Il ne restera donc plus qu'à s'acquitter de la somme due en effectuant un paiement électronique.

Est-il avantageux de confier l'immatriculation d'une voiture d'occasion à une plateforme spécialisée ?

Cette solution permet généralement de gagner du temps dans la mesure où les responsables s'assureront que les informations fournies sont correctes. À propos des

malus écologiques, la plateforme fait preuve de transparence. Bien entendu, ce service est payant et alourdira irrémédiablement le prix de la carte grise. Toutefois, cela évite toute mauvaise surprise et donne la possibilité de circuler avec le véhicule dans les meilleurs délais.

Quid des bonus écologiques ?

L'existence de ces malus suggère que les particuliers peuvent également bénéficier d'un bonus. En choisissant d'investir dans une voiture hybride ou électrique, les automobilistes ont le droit de prétendre à une prime. Celle-ci sera versée sous la forme d'un chèque ou d'un crédit d'impôt selon les circonstances. Pour le cas d'une voiture d'occasion, la revente doit nécessairement avoir lieu 2 ans après sa mise en circulation. Sans cela, le nouveau propriétaire n'aura pas droit à ce bonus.